



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au CDEN du 8 novembre 2022

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le ministre de l'Éducation Nationale a déclaré être « satisfait » des conditions de la rentrée 2022 en reconnaissant que « quelques difficultés ici ou là ». Cependant les personnels, sur le terrain dressent un tout autre constat car il manque des enseignants (aussi bien dans le 1er degré que dans le 2nd degré) mais aussi des CPE, des AESH, des AED, des Psy-EN, des assistantes sociales, des infirmières ainsi que des personnels administratifs et des chefs d'établissement dans de nombreux établissements de notre département.

Alors que l'inflation atteint plus de 6% sur l'année, les 3.5 % d'augmentation du point d'indice de cet été ne saurait suffire à rattraper la baisse du pouvoir d'achat des enseignants évaluée par l'INSEE à plus de 20% en 20 ans et ce d'autant plus que cette revalorisation ne concerne que le traitement et non les primes. En outre, dans certains collèges, les VS ne sont toujours pas signés et les collègues toucheront donc avec retard les HSA et l'ISOE, ce retard inexpliqué mettant les enseignants concernés en difficulté financière.

Dans ces conditions, comment s'étonner de la perte d'attractivité du métier et du manque de candidats aux différents concours pour devenir enseignant ?

Face à cette situation chaotique, désastreuse pour l'avenir de notre pays, dénoncée par tous les médias, et désormais connue de tous, le ministre N'Diaye ne trouve rien de mieux à faire que d'organiser du *Job Dating* pour recruter des professeurs à la va vite et d'inscrire dans le même temps la suppression de 2000 nouveaux postes sur le budget 2023. Le nouveau ministre poursuit la politique éducative du ministre Blanquer, confirmée dans la lettre du Président Macron adressée aux enseignants en septembre 2022 : des enseignants qui signent un contrat, une école territorialisée, dont les missions sont définies localement par un collectif composé pour plus de la moitié de personnes extérieures à l'Éducation Nationale et dans lequel les enseignants seront minoritaires. En effet, avec l'instauration des RH de proximité, c'est la définition locale des obligations de service en lien avec l'évaluation des écoles et des établissements qui se dessine.

L'enseignement disciplinaire est de plus en plus relégué au second plan, (la volonté d'en finir avec le corps des inspecteurs généraux en est une expression) et les enquêtes, statistiques en tout genre et audit, tous éloignés du cœur du métier sont déjà en place dans certains établissements. Ce mode de fonctionnement participe à la perte de sens des personnels et de ce fait à un mal-être au travail qui peut aller jusqu'au burn-out.

De la même façon, la réforme prévue de l'enseignement professionnel, qui vise à transformer les lycées professionnels en centre d'apprentissage ainsi que les diplômes nationaux et à mettre fin au statut particulier des professeurs de lycée professionnel, a rencontré une vive opposition et a suscité une large

mobilisation des enseignants à travers la grève le mardi 18 octobre. Ils ont manifesté à St Quentin et à Soissons en rappelant que les lycées professionnels sont indissociables de l'Ecole de la République, cette école qui unit, instruit, et éduque autour de valeurs communes et assure la force d'une nation.

On le voit à tous les niveaux, au lieu de répondre à l'urgence éducative, le président n'a de cesse que de mettre fin au cadre national de l'éducation en remettant en cause les statuts des personnels, les programmes, les diplômes. Non, Monsieur le Président, le statut n'est pas la cause de l'effondrement de l'institution à tous les niveaux, au contraire : les statuts protègent les personnels, participent à la dignité, au respect qui leur est dû, et, par la voie des concours de recrutement nationaux, garantissent une qualité d'enseignement la plus égale possible dans tout le pays.

La pénurie de moyens s'accompagne partout de la généralisation des sureffectifs surtout dans le 2nd degré. A cela s'ajoute les problèmes d'affectation, les emplois du temps impossibles, les compléments de service multiples et éloignés, les heures supplémentaires imposées y compris au dernier moment, les remises en cause de la liberté pédagogique en matière d'évaluation, de progression de méthode ou de supports, l'accumulation de tâches supplémentaires non rémunérées (réunions de tous ordres, évaluations communes, etc) et cette année parfois la limitation des photocopies - faute de budget - , comme ce fut le cas au collège de Cuffies pendant quelques jours, à la fin du mois de septembre, ainsi qu'au collège d'Anizy-le-Château où l'on demande aux enseignants de limiter les photocopies, sans tenir compte des préconisations et adaptations nécessaires pour un nombre d'élèves de plus en plus important qui bénéficie PAI, PAP ou PPRE.

Aussi, sous couvert de co-éducation, et d'ouvrir toujours davantage l'école aux parents d'élèves, partout les incitations à communiquer l'adresse mail ENT des enseignants augmentent la pression exercée sur ces derniers trop souvent invectivés dans des messages dont la pertinence fait question.

17 ans après la loi Montchamp sur l'intégration des élèves en situation de handicap, le manque de moyen et de considération reste criant : les notifications MDPH ne sont pas toujours couvertes à cause du manque d'AESH. Avec la mise en place des PIAL que la FNEC FP-FO continue de dénoncer, les heures consacrées à l'aide aux élèves ont diminué et les personnels doivent intervenir au gré des demandes de l'employeur, partagés entre plusieurs élèves et plusieurs établissements. Lorsque les AESH manquent, les professeurs se retrouvent, pour leur part, démunis face à des élèves perdus, en très grande difficulté dans des classes de plus de 25 élèves.

A cela il faut ajouter le maillage insuffisant des SEGPA ainsi que le manque de places, ce qui contribue à maintenir les élèves relevant de cet enseignement dans leur collège de secteur, les mettant eux et leurs enseignants face à des difficultés insurmontables, générant stress quotidien et parfois conflits impossibles à résoudre.

Afin d'illustrer nos propos, voici quelques exemples montrant la triste réalité :

- au lycée Gay Lussac de Chauny, le stagiaire de lettres n'est jamais arrivé, car, découragé par les conditions de travail qui l'attendaient, il a refusé le bénéfice de son concours, il est resté non remplacé pendant 5 semaines. En éco-gestion il y a plus de contractuels que de titulaires cette année et de façon récurrente, il y a un déficit chronique de titulaires pour l'option C d'éco-gestion, et toute absence d'un collègue est problématique depuis au moins 5 ans.

- au Lycée Paul Claudel, 20 jours après la rentrée, il manquait 27 heures d'enseignement en français.

- au collège de Gauchy, un professeur de français en arrêt maladie pour 6 semaines est remplacé par un professeur de mathématiques. Quid des heures de français manquantes ?

- au collège Saint-Just, l'arrivée tardive et non anticipée d'élèves de 6° inscrits en ULIS fait monter l'effectif jusqu'à 30 élèves dans une classe soit 32 personnes présentes en classe avec les AESH. Dans ce PIAL, le 8 septembre, il manquait 126 heures d'accompagnement pour répondre aux notifications. Il a fallu que la coordonnatrice réitère sa demande auprès des services concernés pour qu'enfin, en cette première semaine après les vacances de Toussaint, l'accompagnement corresponde aux notifications mais au prix d'une mutualisation et de regroupements allant à l'encontre des notifications individuelles. Ainsi dans une classe de 6°, l'AESH doit accompagner 6 élèves : 4 élèves en besoin + 2 élèves de l'ULIS.

- dans les écoles du département, il n'est pas rare de voir des classes sans remplaçant mettant en difficulté les autres enseignants de l'école qui accueillent les élèves répartis. Les conditions de travail des collègues sont considérablement dégradées ainsi que les conditions d'apprentissage des élèves.

- Les enseignants et les AESH sont démunis et au bord de l'explosion face au nombre grandissant d'élèves aux comportements incontrôlables et imprévisibles présents dans leur classe à cause des fermetures de places dans les structures spécialisés par l'administration.

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN, la situation que nous décrivons est connue de tous, y compris hors les murs d'une institution dont le ministre peine à cacher les défaillances. Cela se vérifie d'année en année par la désertion des vocations, par le nombre élevé de démissions des étudiants dans les INSPE, par le manque de remplaçants et pour les professeurs en place, par les réticences voire le refus pour un grand nombre de collègues d'être professeur principal d'une classe.

Pour conclure, face à l'offensive généralisée de ce gouvernement qui vise à réduire à néant les conquêtes sociales, dont fait partie l'école publique, la FNEC FP-FO revendique :

- l'abrogation de toutes les contre-réformes en cours à l'Education nationale (PPCR, réforme du collège, du lycée, du lycée professionnelle, Grenelle de l'Education, loi Rilhac...),
- l'arrêt de toutes les mesures de territorialisation de l'Education avec le PLE et les RH de proximité,
- l'abandon du dispositif d'évaluation d'école et d'établissement,
- l'abandon des PIAL et la création d'un vrai statut, avec un vrai salaire, pour les AESH,
- l'abandon du bac Blanc et le retour au Baccalauréat national avec des épreuves disciplinaires terminales, nationales et anonymes,
- l'augmentation immédiate du point d'indice de 25 %
- l'abandon des suppressions de postes pour 2023 et la création de tous les postes nécessaires ainsi que le recrutement par voie de concours et l'arrêt du *job dating*.